

Paris, le 22 septembre 2021

PLF 2022 : pour l'APVF, un budget de continuité qui doit encore mieux soutenir la relance dans les territoires

L'Association des Petites Villes de France, que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, a pris connaissance des principales dispositions concernant les collectivités territoriales dans le projet de loi de finances pour 2022.

Ce projet de budget est dans la continuité des quatre précédents. L'APVF salue ainsi la stabilité des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales et un montant de gage historiquement bas, dont le bloc communal. Le maintien du niveau des dotations de soutien à l'investissement public local est également à souligner : 1 046 millions d'euros pour la DETR et 150 millions d'euros pour la dotation de la politique de la ville.

Mais, comme les années précédentes, la stabilisation de la dotation globale de fonctionnement recèle une grande diversité de situations et n'empêchera pas les baisses individuelles, qui concernent encore un tiers des petites villes en 2021. Alors que la hausse de 5 millions d'euros des dotations de solidarité urbaine et rurale (DSU et DSR) pourrait être une bonne nouvelle, l'APVF regrette qu'elle ne soit, en réalité, financée par les collectivités territoriales elles-mêmes.

Après la forte contraction de l'investissement en 2020 et le besoin de démarrage rapide des projets, et notamment des opérations retenues dans le cadre du Programme Petites villes de demain, l'APVF demande des **éclaircissements concernant l'abondement exceptionnel de 350 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)** et la clé de répartition de ces crédits. Conformément aux engagements pris par le Premier ministre, le 10 septembre à Cenon, lors des 23^{èmes} Assises des petites villes, ils devraient financer, en priorité, les actions de revitalisation des petites villes. L'APVF s'interroge également sur la réalité concrète de ces « nouveaux » crédits, étant donnés les écarts, souvent importants, constatés chaque année entre les crédits engagés et les crédits effectivement alloués.

Face à la baisse de leur capacité d'autofinancement et au recul de leur épargne brute liés à la crise sanitaire, et dans un contexte de réformes fiscales aux conséquences incertaines, **les petites villes ont besoin de visibilité**. L'APVF étudiera avec beaucoup d'attention le projet de budget 2022 dans son détail. Celui-ci doit être à la hauteur des nouveaux défis qui s'imposent, dans une société marquée par les fractures sociales et territoriales et répondre aux enjeux écologiques majeurs. Il doit aussi apporter un soutien particulier aux collectivités territoriales qui ont été les plus fragilisées par la crise sanitaire et économique.

Dans cette optique, l'APVF réitère la proposition qu'elle a faite au Premier ministre lors de ses Assises à Cenon, d'un **nouveau pacte de confiance** entre l'Etat et les collectivités territoriales donnant plus de **visibilité à long terme sur l'évolution des dotations**, une **plus grande liberté d'emploi des dotations d'investissement**, et enfin permettre une **vraie contractualisation sur les grands enjeux des politiques d'avenir définis en concertation**.

Au-delà d'une simple loi de finances, c'est bien de confiance dont ont besoin les collectivités dans leur relation avec l'Etat pour réussir, ensemble, la relance dans les territoires.



Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Emma CHENILLAT, Chargée des finances locales - 06 32 2143 86 - echenillat@apvf.asso.fr

Elias MAAOUIA, Relations avec la presse – 01 45 44 00 83 - emaouia@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

